

Informations associations

Le chemin de l'école

Marché aux fleurs :
Dimanche 8 mai 2016
Paëlla géante : fin mai
Kermesse : 11 juin 2016



Amicale des Nantonnais

Comme l'année passée, **"Ya de la Voix"** s'associe à la chorale du collège David Nièpce pour une représentation à Montceau Ragny le **lundi 27 juin 2016 à 19h** au théâtre de verdure.

La chorale se produira à Chartres les **4 et 5 juin 2016** à l'occasion d'une rencontre entre chorales.

Allant Vers

Le petit marché nantonnais : tous les mardis et vendredis de 17h à 19h au lavoir du bourg de Nanton.

Le marché court circuit :

Au cœur du Village de Nanton
Le dernier vendredi du mois

Vendredi 29 AVRIL
Vendredi 27 MAI
Vendredi 24 JUIN

De 16h30 à 19h00

Le Marché Artisanal Solidaire Local

Légumes de la Ferme du Bragny (Varennes & St Marcel)
Pain BIO Emélie SIMONOT (NANTON)
Fromages de Chèvre de la Ferme du Mont (Bissy La Maconnaise)
Viandes et charcuterie Ferme Auberge de MALO (ETRIGNY)
Vins, plants, légumes, confitures, miel, pain d'épices, sorbets...

GRATIFERIA

100% GRATUIT

De 16h30 à 19h00

Le Marché Artisanal Solidaire Local

GRATIFERIA
Donnez ce que vous voulez
Repartez avec ce dont vous avez besoin

Une gratiféria, ou marché gratuit, "est un marché non commercial où on peut donner des objets, ou proposer des services gratuits, mais aussi en prendre ou en recevoir d'autres librement. Contrairement à celui du troc, le système de la gratiféria ne repose pas sur l'échange matériel : personne ne doit rien à personne ; le don se fait sans contrepartie et chacun peut s'approprier tout ce qu'il souhaite sans même donner, dans la seule limite du raisonnable

État Civil

Naissances

Noé Arthur MURIOT né le 16 février de Martin MURIOT et Hélène FOULQUIER, Chalot.

Loïc, Damien, MALATIER né le 6 avril de Damien MALATIER et Coralie GUICHARD, Chalot.

Parcelles présumées vacantes

Vingt-quatre parcelles sur la commune de Nanton sont présumées vacantes selon le dernier bilan envoyé par la sous-préfecture de Chalot. La liste de ces parcelles est affichée en mairie. Si aucun propriétaire ne s'est fait connaître **dans les six mois**, elles seront déclarées « sans maître » et incorporées dans le domaine communal. Si vous êtes concernés, merci de vous adresser à la mairie avec les papiers justificatifs **avant la fin du mois d'octobre**.

Questionnaire pour une nouvelle crèche

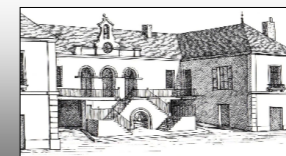
Un questionnaire concernant une future crèche, émanant de la communauté de communes, a été distribué aux jeunes parents, soit par l'intermédiaire du SIVOS, soit par courrier. **Il est impératif de répondre à ce questionnaire** car rappelons que cela fait plusieurs années que notre secteur fait entendre sa voix pour obtenir une crèche. Les villages de Lalheue et de La chapelle de Bragny avaient été évoqués pour l'implantation d'un tel projet mais c'est finalement Saint-Ambreuil qui avait été retenu. Si comme nous, vous souhaitez qu'une crèche soit implantée sur notre territoire, indiquez sur ce questionnaire que c'est dans les villages environnants que vous voulez qu'on l'installe (La chapelle, Lalheue, Etrigny ...).

Ensemble, défendons notre territoire !

SPANC

Les communes ont pour obligation depuis la loi sur l'eau de 1992 de contrôler les assainissements non collectifs de leur territoire. Elles se sont ainsi regroupées à l'échelle de la communauté de communes pour constituer un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Une réunion publique de celui-ci est prévue le **26 avril 2016 à 18 h 30 à la salle Beaufremont de Sennecey-le-grand**. Vous pourrez ainsi être informés des aides que ce service peut vous apporter aussi bien sur la remise en conformité de vos installations de traitements des eaux usées que sur les tarifs regroupés pour la vidange des fosses septiques.

NANTON.



ESPACE INFO.

Bulletin édité par la commune de Nanton

N° 63

Avril 2016

Directeur de la publication:
Veronique Dauby
Rédaction et administration :
Pascale Depoil, Aurélia Chevalier, Nathalie Benas ; Perrine Marchandiau
Photo: mairie - Imprimé par nos soins



Ouverture du secrétariat de Mairie
Mardi : de 9h30 à 12h00 - Jeudi : de 9h30 à 12h00 - Vendredi : de 16h00 à 17h30
Permanence du Maire, des adjoints et des conseillers : Samedi de 10h00 à 12h00

Edito du maire

Nous voici en avril et la saison des grands travaux commence. Le foyer rural vient de fermer ses portes pendant quelques mois pour l'installation de l'ascenseur, le changement des huisseries et l'installation de toilettes adaptées. La réouverture est prévue pour l'instant en septembre. Nous enchaînerons à partir de début mai avec les travaux d'assainissement concernant une partie du bourg et avec les beaux jours, suivra le curage des lagunes.

Les mois qui viennent seront donc bien chargés et nous savons que tout cela occasionnera quelques désagréments pour la circulation. Une réunion publique sera organisée d'ici peu pour informer les riverains. La prudence sera de mise, cela va sans dire.

Par ailleurs, nous accueillerons dans le courant du mois un nouveau cantonnier en la personne de Vincent Goujon, afin de retrouver une équipe de cantonniers au complet.

Vous trouverez dans ce bulletin les états des comptes de la commune qui ont été approuvés lors du dernier conseil municipal du 8 avril. Vous verrez également les investissements prévus pour l'année 2016 qui permettront quelques améliorations dans les bâtiments communaux ainsi que la réfection d'une partie de la voirie communale.

Concernant nos écoles, nous sommes dans l'attente d'une réouverture de classe pour l'année prochaine. Nous savons que nos effectifs seraient en hausse pour la rentrée 2016 et c'est une des raisons que nous avons invoquée pour empêcher la fermeture en septembre 2015. Nous réinstallerons donc à nouveau une classe sur Nanton, pour une seule année probablement, les prévisions pour l'année suivante étant à la baisse.

Nous continuons par ailleurs à travailler avec les inspecteurs de l'éducation nationale pour pérenniser nos classes et l'éventualité d'un groupement scolaire sur Nanton a été évoquée. Une première étude a été faite et le premier chiffrage est forcément élevé. Le conseil municipal aura à se prononcer sur un tel projet dans les mois qui viennent mais nous avançons avec prudence car le coût ne peut reposer sur les communes seules. Si l'état nous incite d'un côté à regrouper nos écoles, il faut que de l'autre il s'engage sur une aide importante.

Véronique Dauby

Bibliothèque

Venez découvrir les dernières nouveautés à la bibliothèque :

« Trois jours et une vie » de Pierre Lemaître
« L'horizon à l'envers » de Marc Levy
« Trois amis en quête de sagesse » de Alexandre Jollien,
André Christophe, Matthieu Ricard
« Il reste la poussière » de Sandrine Collette.

Nous vous rappelons le don de bandes dessinées Adultes qui ne demandent qu'à être empruntées ainsi que celui des Guides du Voyage du monde entier.

Nous vous attendons tous les mercredis de 17h à 19h et tous les samedis de 10h à 12h.

Commémoration du 8 mai

11h00 : rassemblement devant la Mairie pour se rendre au Monument aux Morts où la Municipalité et les Anciens Combattants déposeront une gerbe. Une minute de silence sera observée. A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la Municipalité.

Circulation sur les chemins

Rappelons qu'un arrêté municipal datant du 16 janvier 2009 stipule que **« l'utilisation à des fins de loisirs d'engins motorisés (quadricycles, tricycles, bicyclettes) est interdite » sur tous les chemins situés sur la colline** et ce afin de préserver les espaces naturels et d'assurer la tranquillité des promeneurs.

Bien Vivre Ensemble

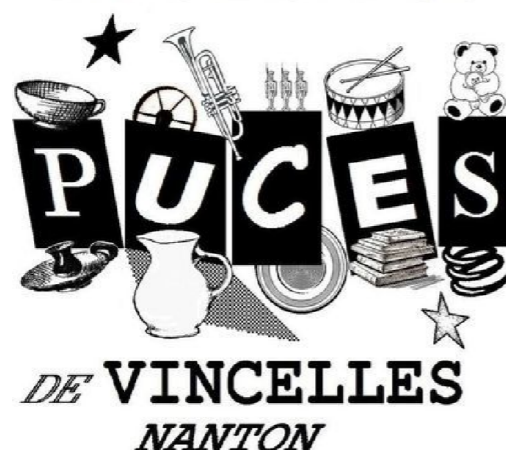
Pour que les chiens restent nos amis ...
Veillons à limiter les aboiements, les divagations et les déjections de nos amis à 4 pattes. Plusieurs signalements ont été faits en mairie concernant ces désagréments. Ces agissements sont considérés comme des troubles du voisinage et passible d'un dépôt de plainte à l'encontre du maître du chien. La mairie vous suggère au minimum de rentrer vos chiens pendant votre absence ou d'utiliser des colliers anti-aboiement.
Restons bons amis avec nos chiens et avec nos voisins!

Soyons vigilants: nos enfants aiment s'amuser au ballon, faire du vélo et c'est bien normal ! Evitons cependant de les laisser jouer au bord de la départementale où les voitures circulent encore trop vite et où un accident peut vite arriver ! Il vaut mieux se rendre sur le terrain de sport. Mais nous, automobilistes et motards, respectons également la vitesse dans notre village !!!
Respectons les autres: le bruit nous rend grincheux, les détériorations nous font perdre (à tous) du temps et de l'argent. Si chacun veut trouver un espace pour se retrouver à plusieurs, respectons celui des autres et nous pourrions être à l'écoute des besoins de tous.
Soyons bons citoyens: tout le monde pratique le jardinage et le désherbage... Soyons respectueux et entretenons tous nos extérieurs d'habitation, les haies et les abords de nos maisons.

Avec l'arrivée du Printemps, les tondeuses fleurissent !
Les bruits de tondeuses font partis des troubles de voisinage les plus fréquents. En vertu de la loi du 31/12/1992 et du décret du 18/04/1995, les bruits de tondeuses peuvent être sanctionnés s'ils sont de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage (article R48-2 du Code de la Santé Publique). Les mairies et les préfectures imposent des horaires pour l'utilisation des tondeuses le dimanche et les jours fériés. La commune de Nanton applique l'arrêté préfectoral. L'utilisation des tondeuses à gazon (ou autres appareils de jardinage ou de bricolage) est toléré de :
-8h à 12h et de 14h à 19h les jours ouvrables
-9h à 12h et de 15h à 19h le samedi
-10h à 12h le dimanche

Amicale des Vinchollais

DIMANCHE 15 MAI 2016



Comme la tradition le veut, l'Amicale des Vinchollais offre gracieusement 5 m gratuits à toute famille habitant à Nanton. Pour plus de renseignements s'adresser au 06 80 54 59 28

Jeux de société tous les mardis de 14h à 17h30 au clos Chapot



Résultats 2015

Budget commune

Section fonctionnement	
Excédent 2014	172311,08
Recettes 2015	423073,39
Dépenses 2015	387536,38
Excédent de l'année	35537,01
Excédent 2015	207848,09

Reste à réaliser	
Recettes (sub +prêt)	142361
Dépenses	200186
Déficit	57825

Section investissement	
Excédent 2014	39874,56
Dépenses 2015	50144,5
Recettes 2015	40289,92
Déficit investissement	-9854,58
Excédent 2015	30019,98

Excédent disponible	
Excédent fonct.	207848,09
Déficit RAR	-57825
Déficit inv	-9854,58
Excédent inv.2014	39874,56
Excédent disponible	180043,07

Budget commerce

Section fonctionnement	
Excédent 2014	7 235,91
Recettes 2015	3 575,21
Dépenses 2015	-704,23
Excédent de l'année	2 870,98
Excédent fonct.	10 106,89

Section investissement	
Déficit 2014	-2 656,73
Dépenses 2015	-12 387,21
Recettes 2015	9 469,69
Déficit année	-2 917,52
Déficit total	-5 574,25

Excédent disponible

Excédent fonct.	10 106,89
Déficit total	-5 574,25
Excédent disponible	4 532,64

Budget assainissement

Section fonctionnement	
Excédent 2014	38008,85
Recettes 2015	59036,07
Dépenses 2015	54166,76
Excédent de l'année	4869,31
Excédent 2015	42878,16

Reste à réaliser	
Recettes (sub +prêt)	269965
Dépenses	294393
Déficit	24428

Section investissement	
Excédent 2014	9830,61
Recettes 2015	35957
Dépenses 2015	-21358,24
Excédent de l'année	14598,76
Excédent 2015	24429,37

Excédent disponible	
Excédent fonct.	42878,16
Déficit RAR	-10950
Excédent inv. Année	14598,76
Excédent inv.2014	9830,61
Excédent disponible	42878,16

Panneaux photovoltaïques

Section fonctionnement	
Excédent 2014	30 122,33
Recettes 2015	19 747,14
Dépenses 2015	-18 492,77
Excédent année	1 254,37
Excédent fonct.	31 376,70

Section investissement	
Déficit 2014	-4 499,47
Dépenses 2015	-10 358,27
Recettes 2015	10 148,47
Déficit année	-209,80
Déficit total	-4 709,27

Excédent disponible

Excédent fonct.	31 376,70
Déficit total	-4 709,27
Excédent disponible	26 667,43

Budget 2016

Investissement Commune	RESTEA REALISER	DEPENSES	RESTEA REALISER	RECETTES	AUTOFINANCEMENT
Ecole mairie					
2 fenêtres		2400			
1 porte 2v		3040			
Logement la guiche					
1 porte		2635			
Ordinateurs		1500			
Total 1		9575			9575
Foyer rural					
Fenêtres			22046	PLIC (ou CD)	
Ascenseur	140000		15000	Réserve	
toilettes			55315	DETR	
MFaucher	17000				
Scootec	3985				
JSL	415				
Toiture	26000				
Total 2	187400		92361	11256	83783
Vairie	8166	31834			
Total 3	8166	31834			40000
Broyeur		10000			
+ groupe électrogène		550			
Total 4		10550			10550
Radar	4620			Arrandé police	
Total 5	4620				4620
Total 1+2+3+4+5	200186	51959	92361	11256	148528
Emprunt		20469		Excédent	30019
Caution logements		550		FCIVA	4200
				Amortissement	3672
				affectation résultats	27805
TOTAL	200186	72978	92361		103951

ASSAINISSEMENT

Fonctionnement	
Dépenses	
Fournitures	1868
Entretien	46522
Rémunérations AID	300
Personnel communal	14285
Agence de l'eau	3669
Annulation taxe	
Intérêts emprunts	4186
Frais d'emprunts	500
Amortissement travaux	22479
Vit investissemt	13478
TOTAL	107287
Recettes	
Receivances	36000
Receivances agence de l'eau	3700
Eaux pluviales	18055
Frais factures agence de l'eau	58
excédent reporté	42878
Amortissement subventions	6596
TOTAL	107287

Investissement			
Dépenses	Reste à réaliser	Recettes	Reste à réaliser
emprunts capital		7534 emprunts	85000
Travaux	294393	21828 Subventions	184965
Amortissement subventions		Amortissement travaux	22479
		6596 excédent reporté	24429
		FCIVA	
		pré. Fond.	13478
TOTAL	294393	36958	60396
		330351	330351